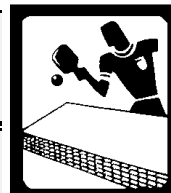


COUPE DE LA PROVINCE

Souvenir Joseph Deumer



Le 1er tour (1/32)

32.01	Bye	-	Sainlez D		32.17	Val d'Attert A	-	Virton C	2-3
32.02	Tenneville B	-	Marloie B	2-3	32.18	Rouvroy D	-	Virton A	0-5
32.03	Dinez B	-	Bye		32.19	Bye	-	Rulles B	
32.04	Marloie C	-	Aye B	3-2	32.20	Hal. Musson A	-	Chatillon A	4-1
32.05	Aye A	-	Bye		32.21	Bouillon A	-	Castors E	5-0
32.06	Sainlez A	-	Tillet B	1-4	32.22	Centre Ardenne A	-	Bye	
32.07	Marloie A	-	Dinez A	2-3	32.23	Castors D	-	Libramont A	0-5
32.08	Tillet A	-	Tenneville A	3-2	32.24	Castors B	-	Ochamps C	5-0
32.09	Sainlez B	-	Joubieval A	3-2	32.25	Bye	-	Bras A	
32.10	Bye	-	Sainlez C		32.26	Libramont C	-	Bye	
32.11	Rouvroy B	-	Bye		32.27	Saint-Pierre A	-	Saint-Hubert A	5-0 Fft
32.12	Hal. Musson B	-	Bye		32.28	Ochamps A	-	Fays B	2-3
32.13	Rouvroy A	-	Hal. Musson C	1-4	32.29	Castors A	-	Libramont B	3-2
32.14	Virton B	-	Rulles A	3-2	32.30	Ochamps B	-	Bye	
32.15	Rouvroy C	-	Rulles C	3-2	32.31	Fays A	-	Castors F	1-4
32.16	Bye	-	Rouvroy E		32.32	Bye	-	Castors C	

Le 2ème tour (1/16) doit se jouer pour le **vendredi 17 janvier 2025 au plus tard**.

Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.

Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 (jf.moniotte@hotmail.fr) pour **le mercredi 22 janvier 2025**.

ATTENTION :

L'équipe gagnante doit communiquer le résultat de la rencontre dans les 48 heures de celle-ci (jf.moniotte@hotmail.fr).

A défaut, elle sera forfait pour le tour suivant.

16.01	Sainlez C	-	Marloie B		16.09	Virton B	-	Rouvroy B	
16.02	Tillet A	-	Castors A		16.10	Centre Ardenne A	-	Castors B	
16.03	Hal. Musson A	-	Fays B		16.11	Hal. Musson B	-	Bouillon A	
16.04	Marloie C	-	Dinez A		16.12	Sainlez B	-	Saint-Pierre A	
16.05	Virton C	-	Rulles B		16.13	Virton A	-	Bras A	
16.06	Aye A	-	Rouvroy E		16.14	Dinez B	-	Castors F	
16.07	Ochamps B	-	Rouvroy C		16.15	Castors C	-	Libramont A	
16.08	Hal. Musson C	-	Sainlez D		16.16	Tillet B	-	Libramont C	

Le 3^{ème} tour (1/8) doit se jouer pour le **vendredi 21 février 2025 au plus tard.**

Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.

Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 (jf.moniotte@hotmail.fr) pour **le mercredi 26 février 2024.**

ATTENTION :

L'équipe gagnante doit communiquer le résultat de la rencontre dans les 48 heures de celle-ci (jf.moniotte@hotmail.fr).

A défaut, elle sera forfait pour le tour suivant.

08.01	-			08.05	-
08.02	-			08.06	-
08.03	-			08.07	-
08.04	-			08.08	-

Le 4^{ème} tour (1/4) doit se jouer pour **le vendredi 21 mars 2025 au plus tard.**

Le match peut donc être avancé, avec l'accord des deux équipes et du responsable de la Coupe de la Province.

Les feuilles de match doivent impérativement parvenir chez Jean-François MONIOTTE à 6890 OCHAMPS, Rue du Congo 13 pour **le mercredi 26 mars 2024.**

04.01	-			04.03	-
04.02	-			04.04	-

**La journée finale aura lieu
le dimanche 06 avril 2025
dans la salle du
TT BRAS**

Début des matches à 14h00